

***Communiqué de presse sur l'Assemblée générale de la Banque Coop SA du 13 avril 2011, pour publication immédiate***

Bâle, le 13 avril 2011

## **Assemblée générale de la Banque Coop**

### ***Erwin Meyer, élu au Conseil d'administration de la Banque Coop; approbation de toutes les modifications des statuts***

A l'Assemblée générale de la Banque Coop SA qui s'est tenue aujourd'hui, Ralph Lewin, président du Conseil d'administration, et Andreas Waespi, président de la Direction générale, ont présenté un bon résultat pour l'exercice 2010. Le bénéfice de l'exercice corrigé des coûts informatiques selon le principe de True and Fair View s'est inscrit à CHF 72,6 millions, ce qui correspond à une progression de 1,7% par rapport à l'exercice précédent. Le dividende brut reste inchangé à CHF 1,80 par action. Les actionnaires ont élu Erwin Meyer, de Genève, au Conseil d'administration.

L'Assemblée générale s'est tenue à la Grande Salle des Fêtes de la Foire de Bâle. 742 actionnaires y ont pris part, ce qui correspond à un capital-actions de CHF 264,5 millions et à 78,4% du capital-actions ayant droit de vote. Les actionnaires de la Banque Coop ont approuvé à une large majorité toutes les propositions du Conseil d'administration, y compris les trois modifications des statuts.

#### **Hausse du bénéfice de l'exercice**

«Dans un environnement toujours difficile, la Banque Coop présente un bon résultat pour l'exercice 2010», a déclaré Ralph Lewin, président du Conseil d'administration. Le bénéfice de l'exercice s'est accru de 1,7% par rapport à 2009, pour s'élever à CHF 72,6 millions au 31.12.2010. Le bénéfice brut a chuté de 5,6%, atteignant ainsi CHF 88,6 millions. La Banque Coop a réalisé de nouveaux records dans le domaine des créances hypothécaires, qui ont culminé à CHF 11,7 milliards (+6,0%), et des fonds de la clientèle, qui ont atteint CHF 9,71 milliards (+8,4%)

#### **Erwin Meyer élu au Conseil d'administration**

Lors de la dernière Assemblée générale du 25 mars 2010, Urs Wehinger a annoncé sa démission du Conseil d'administration de la Banque Coop et de toutes les fonctions rattachées à sa qualité de membre. Lors de la séance du 23 février 2011, le Conseil d'administration de la Banque Coop a proposé Erwin Meyer comme nouveau membre du Conseil d'administration et demandé à l'Assemblée générale de l'élire pour la durée résiduelle du mandat, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée générale 2013. L'Assemblée générale a approuvé la nomination d'Erwin Meyer. Le CA accueille ainsi en son sein un expert du secteur bancaire disposant d'une solide expérience et d'un excellent réseau en Romandie. Il compte donc à nouveau onze membres.

#### **Approbation des modifications des statuts**

Trois modifications apportées aux statuts ont également été soumises au vote lors de l'Assemblée générale. Tout d'abord, en vertu de l'entrée en vigueur le 1.1.2010 de la loi sur les titres intermédiés, il a fallu adapter l'art. 5, chiffre 1 (Actions, transformation d'actions). Par ail-

leurs, un complément apporté à l'art.16, chiffre 4) des statuts (attribution du droit de signature collective) a clarifié le fait que la nomination des personnes autorisées à signer relève de la compétence de la Direction générale. Enfin, l'article 20 des statuts (action de qualification), selon lequel un membre du Conseil d'administration doit détenir au moins une action, a été abrogé. Cette obligation légale a été supprimée dans le contexte de la «petite révision apportée au domaine des actions» dans l'article 707, CO. Toutes ces modifications ont été approuvées à une grande majorité.

### Armée pour affronter l'avenir

Malgré le climat d'incertitude qui continue de régner sur les marchés financiers, le président de la Direction générale, Andreas Waespi, estime que la Banque Coop s'appuie sur des fondements solides. «Grâce à la concentration sur le développement durable, à l'orientation cohérente vers les besoins de la clientèle et à l'offre exclusive de produits et de services sur mesure en direction de différents groupes cibles, la Banque Coop est parfaitement armée pour relever les défis de l'avenir.»

Vous trouverez des informations supplémentaires sur l'Assemblée générale 2010 sur notre site sous [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch).

#### Votre interlocutrice

Natalie Waltmann  
Responsable Secrétariat général, relations médias  
et communication interne  
Tél. 061 286 26 03  
natalie.waltmann@bankcoop.ch

Banque Coop SA  
Dufourstrasse 50  
Case postale  
4002 Bâle

#### Bref portrait

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de définir des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services "eva", la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme.

Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. La Banque Coop dispose de 33 succursales à travers la Suisse et emploie près de 750 collaborateurs. Le siège principal se trouve à Bâle. En tant que société anonyme, la Banque Coop est cotée à la SIX Swiss Exchange.

#### Téléchargement

Sur notre site figurent des informations actuelles pouvant être consultées à partir de la date de publication. Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution.

[www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

#### Dates importantes

Publication de la clôture semestrielle 2011  
Publication du rapport semestriel

14.7.2011  
Probablement semaine 30/2011 (date précise communiquée ultérieurement)